

Pack Découverte :

(+ de 14 ans au 1^{er} jour du stage)

- Offre l'opportunité de s'initier aux activités de plongée en scaphandre de la FFESSM de manière ludique.
- A pour objectif le plaisir des sensations et de la découverte.
- Permet de réaliser trois plongées encadrées d'initiation dans l'espace 0 – 6 mètres.
- Sans visite médicale.

Tarif :

3 plongées d'initiation : 100 €

Comprenant : prêt de l'équipement complet

Déroulement :

- A définir lors de l'inscription durant les semaines de stages
 - ✓ Juillet : 8 → 12 et du 22 → 26
 - ✓ Août : 5 → 9 et du 19 → 23

Le retour des plongées du matin ± 11h30
de l'après-midi ± 17h00



ASPTT MARSEILLE
PLONGÉE SOUS-MARINE
CLUB OMNISPORTS
cultivons vos envies

Club Omnisport ouvert à tous

Stages de plongée Juillet - Août 2019



Affiliation à la F.F.E.S.S.M.
Agréée Jeunesse et sports

ASPTT Marseille - Maison de la Mer
Section Plongée sous-marine
Port de la Pointe-Rouge
13008 MARSEILLE

Tél : 04.91.16.35.90

Courriel : plongee.marseille@asptt.com

Internet : <http://asptt-marseille-plongee.fr>



Stages préparation P1 et/ou Exploration :

(+ de 14 ans au 1^{er} jour du stage)

Dates :

- Du 8 au 12 Juillet 2019
- Du 22 au 26 Juillet 2019
- Du 5 au 9 Août 2019
- Du 19 au 23 Août 2019

Tarif :

Stage de 8 plongées : 260€ + 40€ (licence)

(Règlement uniquement par chèque ou chèques vacances)

Comprenant : prêt de l'équipement complet, examen P1 (pour les débutants), carte CMAS P1, passeport et carnet de plongées

Déroulement :

- Lundi / Mardi / Jeudi : 2 plongées
- Mercredi / Vendredi : 1 plongée (matin)
Rdv le matin 8h00, l'après-midi 13h00
Retour des plongées du matin ± 11h30
de l'après-midi ± 17h00

Le chef de bord est seul juge des conditions de navigation et de plongée

Demande de stage réceptionnée

A Marseille le :

Le responsable :

Bulletin d'inscription

(à renvoyer dans les meilleurs délais, sous réserve de places disponibles)

NOM: PRENOM:

Date et Lieu de naissance:

Adresse:

.....

.....

Téléphone Fixe: Mobile:

Mail:

Niveau de Plongée : ... Date de stage souhaitée: .. / . . / 2019

Acompte à la réservation : 70 € (par chèque bancaire ou chèques vacances)

Fournir le premier jour du stage :

- 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique délivré par un médecin du sport ou fédéral ou hyperbare. (non obligatoire pour le pack découverte)
- 1 autorisation parentale pour les mineurs (ci-dessous).

Autorisation des parents pour les enfants de -18 ans

Je soussigné, Nom : Prénom :

Père Mère Tuteur légal Tél. Bureau/Domicile :

Autorise mon enfant, désigné ci-dessus, à participer à l'activité plongée sous-marine et les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence.

A : le : Signature :

Je déclare, en outre, avoir eu connaissance de l'article 38 de la loi du 16 Juillet 1984 relative à l'organisation des activités sportives et faisant obligation aux associations sportives d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel.

A : le : Signature :

BULLETIN D'ADHESION STAGE SPORTIF 2018/2019

N° comptable :

Saisie "Adhérons" le/...../..... par

Type d'Adhésion : Création déjà adhérent 2018-2019

STAGE SPORTIF :

Semaine du stage :

Nom* :

Prénom* :

Date de naissance* : Sexe* : Masculin Féminin

SRIAS Fonctionnaire d'Etat, Région PACA uniquement - code du ministère : _____

Adresse* :

Code Postal* : Ville* : Téléphone :

Mobile* : E-mail * :

Certificat Médical* établi le :

Informatique et libertés

"La loi informatique et liberté N°78-17 du 6 janvier 1978" modifiée en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du Secrétaire Général de l'ASPTT. Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec faculté pour le licencié de s'opposer à leurs divulgations.

Cession de droit à l'image

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiés et diffusés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site internet par des moyens de reproduction photomécaniques (films, cassettes vidéo, etc.) sans avoir le droit à une compensation.

Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part de la FSASPTT.

Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part des partenaires de la FSASPTT.

Autorisation parentale

Je, soussigné(e), M. ou Mme _____
représentant légal de :

_____ certifie lui donner

l'autorisation de :

- Se licencier à la FSASPTT et d'adhérer à l'ASPTT Marseille pour toutes les activités
- Prendre place dans un véhicule de l'association, ou une voiture particulière, afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs au cours de la saison.

J'autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence.

La personne à contacter en cas d'urgence est :

N° de téléphone : _____

E-mail : _____

Comment avez-vous connu l'ASPTT ? : Affichage Forum Radio Autre Manifestations sportive Site Internet Presse Un ami

JE DECLARE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES INFORMATIONS PORTEES CI-DESSUS ET M'ENGAGE A RESPECTER LA REGLEMENTATION DE LA FEDERATION SPORTIVE DES ASPTT.

A _____, le

Nom et Prénom, Signature obligatoire du demandeur ou du représentant légal

Assurance

L'établissement d'une licence FSASPTT permet à son titulaire de bénéficier des assurances "Responsabilité civile", "Assistance" et "Dommages corporels" souscrites par la FSASPTT.

L'assurance "Dommages corporels" est facultative mais la FSASPTT vous informe que les risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive peuvent donner lieu à des accidents sur lesquels il convient de s'assurer par le biais d'une assurance "Dommages corporels". Le montant de cette assurance compris dans le prix de la licence FSASPTT PREMIUM est de 1,84 €. Il est de 0,35 € dans la licence Evènementielle. Si vous ne souhaitez pas cette assurance "Dommages corporels, le montant de cette dernière sera déduit.

Je soussigné(e) _____ reconnais avoir pris connaissance :

- De la notice d'assurance m'informant du résumé des garanties incluses dans le contrat d'assurance et adhérer au contrat national proposé par la FSASPTT (notice aussi disponible sur le site www.asptt.com)
- Des statuts et règlement intérieur (disponible au secrétariat de l'association)

Je satisfais à la visite médicale OBLIGATOIRE m'autorisant à pratiquer le ou les sports considérés.

Refus d'assurance « Dommages corporels »

En cas de refus de souscription de l'assurance « Dommages corporels », le club doit s'assurer que le bénéficiaire a bien pris connaissance des informations assurances figurant sur la notice d'information à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance « Dommages corporels », il reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive pouvant porter atteinte à son intégrité physique et il coche la case ci-dessous.

Je ne souhaite pas souscrire d'assurance « Dommages corporels »

PARTIE RESERVEE AUX SECTIONS DE L'ASPTT MARSEILLE

Déjà adhérent(e) sur la saison 2018/2019 à une autre activité que la vôtre _____

DECOMPOSITION DE LA COTISATION

- 1 - Adhésion statutaire ASPTT
- 2 - Licence Fédération délégataire
- 3 - Droit d'adhésion Fédéral (FSASPTT 2 €)
- 4 - Licences **FSASPTT** (18 €)
- 5 - Cotisation de l'activité
- 7 - **A PAYER** (Total 1+2+3+4+5) =
- 8 - Remise siège (A justifier*)
- TOTAL PAYE (Total : 7 - 8) =**

(*) Justification de la prise en charge :

SRIAS code ministère :

LICENCES FSASPTT

Prix licences saison 2018/2019	Prix licence/adhérent	Prix payé par l'adhérent
Licence Prémium FSASPTT	18 €	18 €
Licence Prémium FSASPTT La Poste	18 €	0 €
Licence Prémium Bénévole	18 €	9 €
Droit d'adhésion FEDERAL (FSASPTT)	2 €	2 €
Licence FSASPTT Evènementielle	2 €	2 €

REDUCTION SRIAS uniquement pour les fonctionnaires d'Etat de la Région PACA

Moins 18 € sur une adhésion à une activité par saison sportive pour les Fonctionnaires d'Etat actifs et leurs ayants droits ou retraités.

Moins 50 € sur un stage par saison sportive uniquement pour les enfants des Fonctionnaires d'Etat.

Justificatif : Seul le bulletin de salaire ou la carte SRIAS fait Foi

LICENCE FEDERATION DELEGATAIRE

Numéro de licence :

MODES DE REGLEMENT

- Espèces :€
- Carte bancaire€
- Paiement E-Cotiz€
- Chèque(s) - Montant :€

Titulaire :
 Numéro :
 Banque :

Le paiement échelonné est accordé comme suit :

2 chèques par adhérents à un mois d'intervalle pour les activités fonctionnant à l'année sportive, l'intégralité de la cotisation doit être enregistrée avant le 31 décembre de l'année en cours.

1^{er} chèque - Titulaire

Nom, prénom
 Banque
 N° du chèque :
 Montant :€

2^{ème} chèque - Titulaire

Nom, prénom
 Banque
 N° du chèque :
 Montant :€

AUTRES MODES DE REGLEMENT

Chèques vacances (Valeur x nombre) :

- 10 € x =€
- 20 € x =€
- 25 € x =€
- 50 € x =€
- Total :€

- Coupon sport :**
- Autres :**
- Présentation carte L'attitude du Conseil Départemental**
 (Joindre une photocopie de la carte obligatoirement - ne pas déduire de montant à votre cotisation - le siège effectuera un remboursement à l'adhérent)

Pour les dirigeants/bénévoles/encadrants de votre section - Merci de cocher

- Président de section Secrétaire de section Trésorier de section Membre du comité de section Bénévole
- Membre du Conseil d'Administration de l'ASPTT Marseille Cadre technique Educateur/moniteur Arbitre/Officiel
- Salarié ASPTT Marseille Autres :

VOS ANNOTATIONS/COMMENTAIRES/CONSIGNES

- CMCAS Prise en charge C.E. Facture à établir Autre :